



## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Arrêté n°2024ARR018BIS

Date de mise en ligne sur le site internet de la Commune : 15 octobre 2024

**Objet : Nomination de Madame Lise Masson en qualité de membre du Conseil d'Administration du CCAS**

**Le Maire de la Ville de Cugnaux,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

**Vu** les articles R.123-11, R.123-12 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal en date du 17 juillet 2020 fixant à seize le nombre d'administrateurs élus du CCAS ;

**Vu** l'arrêté n°2020.02 portant nomination des membres du Conseil d'Administration du CCAS ;

**Considérant** la démission de Mme Suzanne Lemaire en qualité de membre nommé du Conseil d'Administration du CCAS. ;

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Madame Lise Masson représentante de l'association « Association Intercommunale de Loisirs et d'Entraide (AILE) » est nommée membre du Conseil d'Administration du CCAS.

Les autres membres restent inchangés.

**Article 2** : Le présent arrêté sera applicable après mise en ligne sur le site internet de la Commune et transmission au représentant de l'État dans le département.

**Article 3** : Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la durée du mandat des membres nommés par le Maire est la même que celle du mandat des administrateurs issus du Conseil municipal.

**Article 4** : Le présent arrêté sera notifié à la personne concernée.

Cugnaux, le 15 octobre 2024

Pour extrait conforme  
Le Maire,



Albert SANCHEZ

Accusé de réception en préfecture  
031-213101579-20241015-2024ARR018BIS-AR  
Date de télétransmission : 15/10/2024  
Date de réception préfecture : 15/10/2024